



MINISTÈRES
AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE
TRANSITION
ÉCOLOGIQUE

Liberté
Égalité
Fraternité



FORMATION

Montage économique des projets
d'aménagement durable

Les 11, 12 et 13 juin 2025
à Tours



Formation à Jugon-les-Lacs – 9 novembre 2023

A destination des élus locaux, agents des collectivités territoriales et
de l'Etat, aménageurs et professionnels



PROGRAMME

Jour 1 (9h30-17h00)

- Contexte, enjeux et définitions
- Les leviers d'action des collectivités (la planification et la fiscalité ; le financement des équipements ; le foncier ; la programmation)
- Les acteurs de l'aménagement : leurs logiques, leurs outils, leurs articulations.

Jour 2 (9h30 – 17h30)

- Parole aux acteurs (aménageur à confirmer)
- L'intérêt des études de programmation et leur impact afin de répondre aux besoins de tous (adéquation aux revenus des ménages, marché immobilier).

Jour 3 (9h00 – 16h30)

- Programmation : étude de cas
- Objectifs de durabilité et approche économique globale

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Comprendre le processus global d'élaboration d'un montage financier d'une opération d'aménagement
- Connaître les grands postes d'un bilan d'aménagement, distinguer le bilan d'aménagement et le bilan promoteur et comprendre comment les bilans s'articulent
- Comprendre l'impact des choix de programmation et d'aménagement sur les différents bilans (sobriété foncière, éco-conception, etc.)
- Appréhender l'approche en coût global

FRAIS D'INSCRIPTION

- Cette formation est gratuite, prise en charge par le ministère de l'Aménagement du territoire.
- Toutefois, les frais de déplacement et de restauration engagés par le participant restent à la charge de la collectivité ou de l'établissement d'appartenance du participant.

Pré-requis : aucun

Adresse : CVRH de Tours
58 rue Roger Salengro
37000 TOURS



INSCRIPTIONS

Pour les élus, services des collectivités et professionnels

Lien vers les inscriptions :

https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSdCwrW0vWrgmZIP0JONiV7VAURDPO_Tx5FWZIHIA4ATxW0rN_g/viewform?usp=sharing

Ce lien d'inscription s'adresse aux élus, agents des collectivités, chefs de projet des programme PVD, ACV et de renouvellement urbain, ainsi qu'aux aménageurs, architectes, urbanistes, paysagistes et bureaux d'étude. Si vous ne parvenez pas à vous inscrire ou pour toute question, merci d'envoyer un message aux responsables de la coordination de la formation.

Pour les agents de l'Etat

L'inscription des agents de l'Etat s'effectue directement sur la plateforme RenoIRH.

COORDINATION DE LA FORMATION

Christian WOLF

Chef de projets au CVRH

christian.wolf@developpement-durable.gouv.fr / 07 61 90 18 58

Colin CAUCHOIS

Chef de projet à la DGALN

colin.cauchois@developpement-durable.gouv.fr

Juliette Maitre

Directrice de projets au CEREMA

Juliette.Maitre@cerema.fr